

## Préparation à la mise en œuvre de la Directive Européenne sur les produits en plastique à usage unique

Duni Group se concentre sur la recherche de solutions durables en assumant la responsabilité du produit tout au long de son cycle de vie, de la conception à l'élimination. Nous concentrons nos efforts sur les exigences en matière d'étiquetage et les mesures de sensibilisation qui produisent des résultats clairs, réalisables et harmonisés. Duni Group encourage une collaboration plus poussée tout au long de la chaîne de valeur et des incitations plus élevées à l'innovation afin de créer les alternatives les plus durables pour demain.

La directive (UE) 2019/904 relative à la réduction de l'impact de certains produits en plastique sur l'environnement, également connue sous le nom de directive sur les plastiques à usage unique (SUP), deviendra une loi dans les pays de l'UE d'ici le 3 juillet 2021. Les produits qui seront couverts par les exigences de restriction du marché (interdiction) et de marquage s'appliqueront à partir du 3 juillet 2021.

### Produits interdits

Les produits BioPak & Duni fabriqués entièrement ou partiellement à partir de plastique ne seront plus mis sur le marché après le 3 juillet 2021 :

- Couverts (fourchettes, couteaux, cuillères, baguettes) ;
- Assiettes ;
- Pailles ;
- Agitateurs pour boissons.

NB : En France, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour l'Economie Circulaire), ajoute les produits suivants dans la liste des interdictions de la Directive SUP :

- Gobelets en plastique ;
- Couverts de gobelets pour boissons ;

Dont l'interdiction entrera en vigueur le 3 juillet 2021

### Prescriptions en matière de marquage

Les produits BioPak & Duni qui seront étiquetés avec un marquage spécifique harmonisé (voir les exemples ci-après) d'ici le 3 juillet 2021 sont les suivants :

- Gobelets pour boissons fabriqués partiellement ou entièrement à partir de plastique ;
- Lingettes humidifiées contenant du plastique ;

NB : Les rince-doigts mis sur le marché sous la marque Duni ne sont pas concernés par le marquage obligatoire (car ils ne contiennent pas de plastique).

## Précisions supplémentaires

La mise en œuvre de la directive SUP a été retardée dans la plupart des États Membres en raison de plusieurs imprécisions dans le document original ainsi que de la publication tardive de la ligne directrice du règlement d'exécution, ce qui a entraîné des incertitudes et des ambiguïtés sur plusieurs points pour les entreprises du secteur. Duni Group peut donc conclure ce qui suit :

- La Directive précise que les produits mis sur le marché à partir du 3 juillet 2021 doivent être conformes à ce qui précède ;
- Tout ce qui est disponible en stock avant cette date a évidemment été mis sur le marché et pourra être utilisé à son usage prévu également après le 3 juillet 2021 ;
- Les clients du groupe Duni dans l'UE seront donc également en mesure de garantir que les produits concernés peuvent être utilisés.

## Exemple d'étiquetage

Gobelet pour boissons fabriqué en partie à partir de plastique :



Gobelet pour boissons entièrement en plastique:



Lingettes humidifiées contenant du plastique:

